



NOTE n°2 Bis : accueil en maternelle

ECOLE PRIVÉE MIXTE ST AUGUSTIN - 18, rue du stade - Belleville sur Vie
85170 BELLEVIGNY – Tel : 02 51 41 28 64 - Mail : bellevigny.staugustin@gmail.com
bellevigny-staugustin.fr



Jeudi 7 mai

Chers parents,

Vous trouverez des précisions complémentaires à la note précédente concernant l'accueil des enfants en maternelle. Ce dispositif est destiné aux enfants dont les parents travaillent et n'auraient **pas de moyen de garde** ainsi que les enfants **des personnels prioritaires** (personnels soignants, professeurs...).

Ces parents qui ont fait cette demande d'accueil doivent nous fournir une attestation sur l'honneur précisant qu'ils n'ont pas d'autres moyens de garde.

Il est impératif que chacun s'engage à respecter ces règles.

Merci de votre confiance et de votre participation.

1. Les principes fondamentaux du protocole sanitaire

Pour préparer votre enfant à son retour à l'école, voici une vidéo à regarder ensemble :

<https://www.youtube.com/watch?v=HUNP81Go6IQ>

2. Arrivées et départs de l'école

- Le matin, les enseignantes attendront les enfants aux portails, les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans la cour.
- Le soir, les enseignantes raccompagneront les enfants aux portails.

3. Equipements

- Votre enfant apportera une boîte de mouchoirs et son sac pour la sieste (drap, couverture, oreiller et doudou). Celui-ci devra être lavé régulièrement.
- Votre enfant utilisera sa timbale (pas de bouteille)

4. Planning

- Le planning sera temporaire et évolutif en fonction des demandes prioritaires.

- Malgré toute notre mobilisation en équipe pour faire respecter le protocole sanitaire, le risque zéro n'existe pas. Les contraintes de fonctionnement dans une école, surtout avec de jeunes enfants, peuvent difficilement permettre l'application parfaite des gestes barrière et de la distanciation. Nous serons vigilants et mettrons en œuvre tout ce qui peut assurer la protection des enfants et des adultes, mais une école est aussi un lieu de vie, avec les risques inhérents à son mode de fonctionnement. En choisissant un retour de votre enfant, vous reconnaissez avoir pris connaissance de nos modalités de fonctionnement et d'organisation spécifiques.
- L'école se réserve le droit de décider d'un retour à domicile pour un enfant qui serait systématiquement dans l'impossibilité de mettre en œuvre les impératifs sanitaires.

Les enseignantes de cycle 1